

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
Arrondissement de BORDEAUX
COMMUNE D'EYSINES
CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE

Nombre de membres en exercice : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 17 juin 2026

N°2026017.D06

Objet : PETITE ENFANCE – CONVENTION ADHESION RGPE

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, convoqués, se sont réunis en salle du Conseil municipal de la ville d'Eysines, sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente.

PRÉSENTS (9) :

- Mme Christine BOST, Présidente du CCAS,
- Mme Anne-Gaëlle Mc NAB, Vice-Présidente,
- Mme Véronique JUSOT, membre du Conseil Municipal, adjointe,
- M. Dominique ORDONNAUD, membre du Conseil Municipal,
- M. Claude ARDOUIN, représentant des Associations de retraités et de personnes âgées,
- Mme Claire THYBOEUF, représentante des Associations Familiales,
- Mme Boutayena PICHOT DE LA MARANDAIS, représentante des Associations des Personnes Handicapées,
- Mme Brigitte PONS-PETIT, représentante des Associations qui œuvrent dans les domaines de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- Mme Janine DARROUZES, personnalité qualifiée.

ABSENTS EXCUSÉS : (2)

- Mme Laurence ROY, Vice-Présidente déléguée,
- M. Alain GILBERT, membre du Conseil Municipal, délégué.

PARAPHE SECRETAIRE DE SEANCE/DIRECTRICE DU CCAS : Alice-Odile ANTOINE-EDOUARD

Vu les dispositions législatives et réglementaires en vigueur
Considérant la politique du bien grandir portée par la collectivité

EXPOSE

Le CCAS d'EYSINES assure la gestion de services d'accueil et d'accompagnement du jeune enfant et concoure au bien grandir à Eysines.

Accusé de réception en préfecture
033-263301608-20260617-20260617-D06-DE
Date de réception préfecture : 23/06/2026

Pour renforcer la professionnalisation des agents mobilisés dans ces services et conforter la qualité du service rendu à la population, le CCAS entend se saisir des expertises de structures de formation spécialisées.

Le Réseau Girondin Petite Enfance Famille Santé (RGPE), créé en 2001 au sein de l'Université de Bordeaux, constitue :

- un outil au service du développement culturel et de l'accès à la culture pour tous, dès le plus jeune âge,
- un instrument au service de la prévention des inégalités et du maintien du lien social
- un lieu ressources, de fédération, de réflexion et d'échanges pratiques et scientifiques.

Ce réseau s'adresse aux étudiants ainsi qu'aux professionnels de la petite enfance, du secteur social et de la culture. Il est régi par un Comité de pilotage institutionnel.

Il propose des actions concertées en matière de recherche, de formation, de réflexion et d'animation, dans le domaine de la petite enfance, de la santé et de la famille.

Le CCAS D'EYSINES entend adhérer à ce réseau pour bénéficier de ses apports théoriques et techniques. L'adhésion implique le versement d'une participation financière calculée en fonction du nombre d'enfants de 0 à 6 ans recensés sur la commune. Pour l'année 2026, cette participation aux frais s'élève à 2 167 euros.

Une convention acte le principe de cette adhésion.

Les inscriptions aux formations proposées par le réseau sont effectuées par les professionnels au fur et à mesure de leur programmation dans l'année. Elles peuvent donner lieu à une contribution financière complémentaire, par jour de formation.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- valide l'adhésion du CCAS au Réseau Girondin Petite Enfance Famille Santé établi au sein de l'Université de Bordeaux
- prévoit l'inscription, aux budgets afférents, des dépenses liées aux formations proposées par le RGPE, au regard notamment du plan de formation arrêté chaque année par le CCAS
- autorise Madame la Présidente à procéder au renouvellement de cette adhésion chaque année
- autorise Madame la Présidente à signer tous documents et à prendre toute mesure nécessaire à l'application de la présente délibération

Répartition des votes des membres du Conseil d'Administration :

9 voix » pour » ; 0 voix « contre » ; 0 « abstention »

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme,
La Présidente du C.C.A.S.,



Christine BOS

Accusé de réception en préfecture
033-263301608-20260617-20260617.D06-DE
Date de réception préfecture : 23/06/2026